

le

N° 269 | AVRIL | 2022

Pennois

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU | #PENNESMIRABEAU | @VILLESPENNESMIRABEAU



SÉNIORS

Une nouvelle
jeunesse!

SOS Médecins
(plateforme générale)
3624 (0.12€/min.)

SAMU
15

Urgences médicales de l'hôpital Nord

Pour joindre un service d'urgence de l'hôpital Nord, urgences adultes, urgences enfants, urgences gynécologiques, urgences ophtalmologiques,

un seul numéro
04 91 96 44 44

Urgence dentaire

Les dimanches et jours fériés, trouvez le dentiste de garde près de chez vous au : 0 892 566 766

Médecins de garde

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il n'y a plus de médecins de garde les samedis, dimanches et jours fériés. Il vous est donc conseillé de vous rendre à

La permanence médicale des Pennes-Mirabeau ouverte 7j/7 de 9h à 22h

166, avenue de Plan de Campagne

04 65 29 03 90

Autres permanences médicales ouvertes 7j/7 de 9h à 22h

Centre Médical de Vitrolles
32, avenue Padovani
13127 Vitrolles
09 58 15 22 47

Centre Médical GMédec
930, avenue d'Arménie
Centre commercial La Plaine
13120 Gardanne
04 42 50 60 15

Pharmacie de garde

Les dimanches et jours fériés, trouvez la pharmacie de garde près de chez vous (recherche par code postal) grâce au «RésoGardes»

www.3237.fr
ou par téléphone
3237
(accessible 24h/24h)

La pharmacie de Plan de Campagne est ouverte tous les dimanches de 9h à 13h

CC Barnéoud
Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 64 16

Don du sang
15h - 19h30

MARDI 12 AVRIL
Salle du Conseil municipal,
Hôtel de Ville

MARDI 3 MAI
Salle du Conseil municipal,
Hôtel de Ville

Contact : 13170adsb@gmail.com
Passé sanitaire non exigé

Urgences

Police municipale
04 91 67 17 17

Police nationale
04 84 35 39 20

Commissariat de Vitrolles
04 42 10 88 20

Pompiers
04 42 15 53 85

Ambulances

Bleu marine Ambulances
04 42 90 99 99

Ambulances Horizon
04 91 09 97 29

Ambulances Vitrolles
04 42 78 78 48

Ambulances Inter Urgence
04 91 65 11 11

Clinique vétérinaire

La clinique vétérinaire Mirabeau est ouverte le samedi de 8h à 19h.

1234, quartier du Tunnel,
D113, Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 57 00

Pour les nuits et le dimanche, contacter le 08 99 700 425



Soutenons les Ukrainiens !

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, la guerre en Ukraine est malheureusement toujours d'actualité et je crains qu'elle ne soit encore longtemps, tant les désirs d'expansion de Poutine sont immenses. Alors, bien sûr, à une époque où tout le monde a un avis sur tout, en particulier en étant derrière un écran et branché sur les réseaux sociaux, certains ont cherché des circonstances atténuantes à l'autocrate russe pour expliquer l'invasion de l'Ukraine : la décadence de l'Occident, l'attitude de l'OTAN, notre soumission aux Américains...

Quoi qu'il en soit, en ce qui me concerne, je préférerais toujours une mauvaise démocratie à une bonne dictature et je laisse aux avocats de la défense de la guerre, le soin d'en faire l'apologie. Quant à moi, simple soldat de la paix, je continue de soutenir de tout mon cœur le peuple ukrainien et invite la communauté internationale –comme le fait d'ailleurs la France– à travailler sans relâche sur des solutions diplomatiques afin de mettre un terme à cette invasion inadmissible, meurtrière, et rétablir la souveraineté de l'État ukrainien.

Aux Pennes-Mirabeau, face à cette guerre, nous avons, à notre échelle, immédiatement réagi. Symboliquement d'une part en hissant le drapeau ukrainien aux frontons de l'hôtel de ville et de l'ancienne mairie au château de Vento, et concrètement d'autre part par diverses actions. Ainsi, le 24 février, le jour même de l'entrée en guerre, nous décidions en conseil municipal de dégager la somme de 5000 euros en soutien à l'Ukraine. Dès le lendemain, nous nous sommes penchés sur la question de l'accueil des réfugiés car nous savions qu'un exode des femmes, enfants et personnes âgées, était inéluctable. Et grâce à nos excellentes relations avec le conseil départemental, nous avons agi et avec efficacité pour les accueillir dans les locaux de l'ancien Centre départemental spécialisé d'éducation de l'enfance des

Cadeneaux. Les 13 premiers réfugiés sont ainsi arrivés le 6 mars et ont été rejoints par d'autres familles depuis. Et je tiens ici à remercier les services techniques départementaux et communaux qui ont fait preuve d'une réactivité remarquable. Je salue aussi les travailleurs sociaux de l'ADDAP 13 pour leur investissement quotidien envers ces femmes et enfants perdus face à la violence de leur situation. Je félicite également l'équipe de notre CCAS pour son engagement efficace, notamment dans le cadre de collectes. Et à ce sujet, je tenais à vous remercier, vous Pennois, pour votre générosité. Vous avez su répondre avec force à nos appels aux dons.

Reste que nous avons tendance à nous habituer à toutes les situations, y compris les pires. Et si cette guerre dure, il ne faudra jamais oublier les Ukrainiens car chacun d'entre nous peut apporter sa pierre à l'édifice solidaire. Merci donc au diocèse qui ouvre les portes d'un appartement de son presbytère pennois à des réfugiés.

Oui, nous sommes tous concernés par ce conflit effroyable qui se déroule en Europe, à seulement 2000 km de chez nous. C'est pourquoi, je fais appel encore à votre solidarité pour le concert exceptionnel du 19 avril à la Salle Tino Rossi où des musiciens russes joueront pour le peuple ukrainien, en présence de la comédienne Marie-Anne Chazel dont les grands-parents se sont mariés à Kiev...

Oui, il faut tout faire pour apporter de l'aide à l'Ukraine et que cette agression russe s'arrête au plus vite. Car, comme l'a écrit Kheira Chakor, «il ne saurait y avoir de guerre juste, pour la bonne raison que la Terre n'appartient à personne».

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

SOMMAIRE

Édito | page 3

Ça s'est passé | pages 4/5

Vie locale | pages 6/7

Dans ma ville | pages 8/9

Urbanisme | pages 10/11

Ma ville | pages 12/13

Éducation | pages 14/15

À la Une | pages 16/18

Sortir | pages 19/21

Opinions | page 22

Pratique | page 23

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Axelle Cecchi.
Maquette, mise en page Flavie de Saporta.
Photos Ludovic D. Rodriguez-Pascal.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Imprimerie Print Concept, Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne. 04 91 19 12 10
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.





Remise de la première carte d'électeur - 25 mars - Hôtel de Ville



De la raclette au menu! - 25 février - Restaurants scolaires



Conférence sur l'Algérie - 24 mars - Hôtel de Ville



ÇA S'EST PASSÉ

Histoires rebelles - 2 mars - Salle Tino Rossi



Photos: DJR

Challenge Jean Roure - 20 mars - Parc Jean Giono



Cantaren



La Porte des Étoiles

Photos: DJR



Agir

Soirées caritatives des associations - 11, 13, 18 et 19 mars - Salle Tino Rossi



Rencontre CPIE / Commerces engagés pennois 25 mars



Salon de peinture et de sculpture du 27 mars au 2 avril - Salle Tino Rossi



Semaine de l'égalité filles / garçons - du 7 au 11 mars - Collège Jacques Monod



Dictée de la francophonie - 30 mars - Hôtel de Ville



Commémoration - 19 mars - Square 1962



Collecte de denrées et de vêtements puis accueil des réfugiés ukrainiens aux Pennes-Mirabeau - 5 et 6 mars



Réunion «Art et tout-petits» pour les crèches pennoises - 25 février - Hôtel de Ville



Réunion publique sur la halte ferroviaire de Plan de Campagne et le BHNS 7 mars - Hôtel de Ville



Boutique de minéraux

«Cela fait des années que je m'intéresse aux énergies et aux pierres... alors un jour, j'ai sauté le pas !»

Après 30 ans passés en pharmacie, Sonia Forbini s'est lancée à son compte dans le commerce de minéraux et la lithothérapie, à savoir «le bien-être par les pierres, en partant du principe que tout est énergie».

Cette Pennoise a commencé à exercer son activité depuis son domicile puis au marché des Cadeneaux. Et en novembre dernier, elle a donc ouvert sa propre boutique : Nini les Parpaillous. Elle y propose des pierres de poches, des minéraux de collections, des lampes de sel... «Les personnes viennent aussi bien pour la beauté des pierres que pour leurs bienfaits». Sonia Forbini confectionne également des bracelets personnalisés en utilisant la pierre adaptée au besoin de la personne, tout en rappelant que la lithothérapie ne remplace pas la médecine traditionnelle et ne doit venir qu'en complément.

Nini les Parpaillous
Centre commercial des Sauges
99 ter Vieille Route de la Gavotte
Tel : 06 62 75 70 45
Facebook : Nini les Parpaillous



Commémorations

En avril et mai, les Pennois sont invités à se rassembler autour de deux événements commémoratifs.

Le vendredi 22 avril (date du 24 avril reportée pour cause d'élection présidentielle), un hommage sera rendu aux victimes de la déportation. Cette commémoration aura lieu à 17h sur le square Jean Moulin.

La fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe sera ensuite commémorée le dimanche 8 mai en deux temps ; le premier rassemblement se déroulera à 10h sur l'avenue Général Leclerc, le second à 10h30 devant l'école du Plan des Pennes.

Un rendez-vous exceptionnel avec les pompiers



Événement jeudi 12 mai à 18h à l'hôtel de ville. Effectivement, sur le parvis de la mairie, vous allez pouvoir assister à la prise de commandement du centre de secours des Pennes-Mirabeau/Septèmes-les-Vallons par le capitaine Hervé Bovo. Une cérémonie qui se déroulera en présence notamment de Richard Mallié (président du Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), Michel Amiel (maire des Pennes-Mirabeau), Grégory Allione (chef de corps des sapeurs-pompiers et directeur du Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône) et du lieutenant-colonel Yvan Egloff (chef du groupement territorial ouest). Hervé Bovo prend ainsi officiellement la succession du capitaine Arnaud Cambe. Une nomination très

symbolique pour ce pompier qui débuta comme volontaire au Centre des Pennes-Mirabeau le 1^{er} février 1983 après quatre années à l'École des cadets de Marignane. La suite de sa carrière le conduira à opérer dans diverses unités : Bataillon de marins-pompiers de Marseille, Département de l'Essonne, Centre de secours d'Aix-en-Provence et d'Arles. Une carrière qui lui aura permis de passer par tous les grades, de sapeur à capitaine. «C'est aujourd'hui un réel plaisir de revenir ici et une fierté d'avoir désormais le commandement de cette très belle unité composée de 150 femmes et hommes sapeurs-pompiers professionnels et volontaires», confie Hervé Bovo, à quelques jours de ce rendez-vous du 12 mai auquel les Pennois sont conviés.

Une photo pour des croquettes

Comme cela avait déjà eu lieu en 2014, une nouvelle «opération croquettes» va se tenir à la Ferme Pédagogique des Pennes-Mirabeau, le samedi 14 mai. Le principe est simple : toute la journée de 10h à 17h, le photographe pennois Gérard Pau sera présent pour réaliser un cliché de chaque maître avec son animal de compagnie. Cliché qui pourra être imprimé sur place puis offert à chaque participant qui fournira en échange 10kg de croquettes ou 5kg de pâtée pour chat.

Ces croquettes et pâtée seront ensuite redistribuées aux «nourrisseurs de chats libres» de la commune, ces bénévoles qui contribuent au bien-être des chats errants des Pennes-Mirabeau en leur fournissant nourriture, soins et affection, tout au long de l'année.

Samedi 14 mai de 10h à 17h
Ferme pédagogique,
La Capelane
Entrée libre, sans rendez-vous
Renseignements :
ferme.pedagogique@vlp.com



Les 2CV envahissent les Pennes-Mirabeau !

Dans notre commune, le week-end des 30 avril et 1^{er} mai se fera aux couleurs de la plus emblématique des petites voitures françaises : la deuche ! En effet, le Club 2CV de Provence organisera, pour la première fois aux Pennes-Mirabeau, sa concentration annuelle qui réunira plus d'une cinquantaine de voitures. Le samedi 30 avril, rendez-vous au chalet Frédéric Mistral pour tous les participants et leurs 2CV pour une promenade qui les conduira à travers les routes provençales jusqu'à Saint-Chamas. Le lendemain, de 9h à 11h, le public pourra venir admirer ces voitures indémodables exposées au Square 1962 (Parking Tino Rossi). Pour Eric Liger, Pennois et organisateur de ce rendez-vous, cette concentration «permet de rassembler les adhérents du club qui viennent de tout le département mais aussi les passionnés de tout âge de cette petite voiture rondouillarde

qui attire toujours la sympathie et un peu de nostalgie». Cet ancien chef d'entreprise est, lui, convaincu depuis longtemps par la deuche : «C'est un véritable plaisir de rouler en 2CV : il y a un bruit, une odeur particulière !», confie Eric Liger qui possède lui-même une Azam de 1963 et l'utilise chaque semaine. «Ce sont des voitures qui roulent encore très bien, simples à entretenir, car toutes les pièces se trouvent facilement». Enfin, Eric Liger profitera de cette première édition aux Pennes-Mirabeau pour faire découvrir notre patrimoine local en organisant, pour les adhérents de son club, une balade à pied à travers notre vieux village jusqu'au Moulin des Pallières. «J'espère, à l'avenir, que nous aurons un rendez-vous annuel dans notre commune afin de participer à cette volonté de rendre notre village dynamique et attractif».

Renseignements : 06 27 07 77 01



Le retour du Cross des Scoubidoues



Victime de la crise sanitaire en 2020 et 2021, le traditionnel Cross des Scoubidoues fait son grand retour dimanche 1^{er} mai au Parc Jean Giono. Il s'agira de la 40^e édition de ce rendez-vous sportif organisé par l'Amicale des Pennes-Mirabeau et ouvert aux enfants et jeunes à partir de 6 ans. Les premières courses commenceront à 14h et les inscriptions se feront sur place, une

heure avant le départ. Comme toujours, à chaque année de naissance, sa distance (de 250 à 3000 mètres). À noter qu'un challenge de l'école la plus représentée sera organisé et que ce Cross des Scoubidoues 2022 sera parrainé par Muriel Hurtis, championne du monde de relais 4x100 mètres en 2003. Un très bel après-midi en perspective.

Renseignements : 06 38 75 93 70

Jobs d'été 2022

Pennois âgé de 18 à 25 ans, étudiant, avec ou sans expérience professionnelle, quel que soit votre profil, le Bureau municipal de l'Emploi (BME) vous propose une session «Jobs d'été» avec des postes à pourvoir dans l'ensemble du département. Cette édition se déroulera du 12 au 15 avril, quatre jours durant lesquels vous aurez accès à plus de 200 offres d'emploi (commerce, hôtellerie, tourisme, animation, sport, agriculture, etc) à pourvoir immédiatement. Les candidats qui le souhaitent pourront aussi participer à un atelier CV (aide à la création et mise à jour) le mercredi 13 avril à partir de 14h au BME.

Du 12 au 15 avril, de 9h à 18h
Sans rendez-vous
Bureau Municipal de l'Emploi : place Victor Isnard, La Gavotte
Renseignements : 04 91 67 17 88
ou entreprise.emploi@vlp.com





es Pennes-Mirabeau
1.



2.



es Pennes-Mirabeau



es Pennes-Mirabeau

LES BARNOUINS

Les travaux de réhabilitation de l'aire de jeux pour enfants du Parc Victor Mellan se poursuivent.



es Pennes-Mirabeau

PLAN DE CAMPAGNE

Un nouveau jardin a été créé à l'angle de l'avenue Etienne Rabattu et du chemin de Velaux.

SÉCURISATION DE SITES

Après le Stade Emmanuel Vitria, le Jas Rod (photo 1), c'est au tour du parking du complexe sportif Jean Roure (photo 2) d'être doté d'un système de bornes escamotables anti-intrusion.

VIEUX VILLAGE

Le mur et des fontaines du cimetière du vieux village ont été rénovés par l'équipe du Service des cimetières.

VILLAGE DES PENNES-MIRABEAU

Nouvelle adresse, 35 bis avenue Victor Hugo, et donc nouveaux locaux pour la mairie annexe.

IDÉETHÈQUE

L'ouverture approche...



DANS MA VILLE...



PÔLE SÉCURITÉ MUNICIPALE

La police municipale a rejoint ses nouveaux locaux, plus fonctionnels pour le public et les agents.



es Pennes-Mirabeau



CONTACT
Services Techniques
de la Ville des Pennes-Mirabeau :
04 91 67 17 71



Commercialisation de



Projet : Société Hectares®

la première tranche



Étendue du projet de la ZAC Pallières II, avec un zoom sur la première partie commercialisée

Émanant d'un projet d'aménagement urbain ambitieux, la ZAC des Pallières II commercialise sa première tranche de 38 lots à bâtir. Une opération initiée par la Ville des Pennes-Mirabeau, conduite par la Métropole Aix-Marseille-Provence, et dont l'aménagement a été confié à la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) Pays d'Aix Territoires.

Les Pennois peuvent se réjouir, la réalisation de la ZAC de Pallières II se concrétise enfin. Sur le versant nord de la Barre de Pas des Lanciers jouxtant la ZAC Pallières I, le long de la RN113.

Né d'une opération de grande envergure, ce projet fut, à l'orée des années 2000, l'ambition du maire Michel Amiel qui ne voulait pas concéder des terrains municipaux à des spéculations immobilières. De cette volonté ardemment défendue, émergent des villas, des appartements, une maison de retraite, à savoir Pallières I.

Si le temps est passé, Michel Amiel est resté ferme dans son intention : « L'objectif était de répondre

à un besoin de logements avec la volonté de ne pas voir apparaître un agrégat de lotissements mais bel et bien un véritable quartier ».

Un nouveau quartier durable

De cette réflexion résulte aujourd'hui l'émergence d'une nouvelle zone à bâtir au sein de Pallières II, qui permettra l'accueil à terme, en plus des habitations, d'une mixité de constructions où se côtoieront commerces, zones d'activités et équipements publics. Le tout intégrant la dimension de durabilité, synonyme de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Reconnue d'intérêt métropolitain, l'opération de la ZAC des Pallières II a été transférée en 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence qui est de ce fait devenue le maître d'ouvrage concédant. La SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) Pays d'Aix Territoires intervient toujours en qualité d'aménageur mais la présence de la Ville des Pennes-Mirabeau demeure dans les instances décisionnelles et de contrôle de l'opération. Ces trois acteurs s'associent donc aujourd'hui pour mettre en vente les 38 lots à bâtir de la première tranche de la ZAC des Pallières II pour lesquels les Pennois vont pouvoir se porter candidats à compter du 2 mai 2022.



LÉGENDE :

- Les 38 lots de la commercialisation
- Lotissement privé

Candidature : mode d'emploi

38 lots de 300m² à 600m² seront mis à la vente pour un prix variant entre 180 000 et 255 000 euros en fonction de la superficie.

- chaque demandeur pourra se positionner sur 3 lots maximum qu'il devra renseigner dans son dossier unique de candidature,
- le futur acquéreur sera libre du choix du constructeur,
- le cahier des charges devra être respecté dans un souci d'harmonisation des constructions,
- le permis de construire devra être validé par C.F.L. Architecture, architecte lauréat du projet.

DATES

La commercialisation s'étendra du 2 mai au 2 novembre 2022, période durant laquelle les demandeurs devront constituer leur dossier de candidature.

ENVOI DU DOSSIER

- le dossier de candidature sera disponible sur le site de la Ville (www.pennes-mirabeau.org) pendant les deux mois de publicité, soit du 2 mai au 2 novembre 2022,
- toute candidature devra être adressée sous enveloppe cachetée à la mairie des Pennes-Mirabeau (Hôtel de ville - B.P. 28 - 13758 LES PENNES-MIRABEAU CEDEX). Le dépôt du dossier ne pourra en aucun cas être effectué au guichet de la mairie,
- le dépôt devra avoir lieu avant le 2 novembre 2022, le cachet de la Poste faisant foi. Tout dossier réceptionné en dehors de ces dates sera irrecevable.

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Dans un souci d'équité, des critères d'admissibilité ont été énoncés donnant lieu à un système d'attribution de points. Deux premiers critères sont obligatoires

pour le demandeur qui devra :

- acquérir le lot pour un projet de construction de résidence principale,
- attester de sa capacité financière à acquérir le lot.

Des critères de pondération ont été ajoutés, permettant d'acquérir un bonus de points supplémentaire. Ces critères sont neutres :

- être primo-accédants,
- habiter aux Pennes-Mirabeau ou réaliser un rapprochement familial,
- travailler aux Pennes-Mirabeau ou dans un périmètre de 30 km,
- être en situation de handicap.

DÉCISION D'ATTRIBUTION DES LOTS

- à compter de la date de clôture des candidatures, le Comité technique de l'opération de la ZAC des Pallières II procédera à l'ouverture des plis, à la

vérification des dossiers et à l'établissement de la liste des candidats, élaborée lot par lot, selon les critères d'admissibilité et le système de bonifications,

- une fois la liste des candidats établie, le Comité de pilotage sera convoqué pour procéder à l'attribution des lots,
- le lot sera attribué au candidat s'étant positionné sur le lot et ayant le nombre de points le plus élevé,
- en cas d'égalité de candidats, il sera procédé à un tirage au sort sous contrôle d'huissier.

Le candidat évincé suite au tirage au sort du lot, sera toujours en course pour les 2 autres lots sur lesquels il aura pu se positionner.

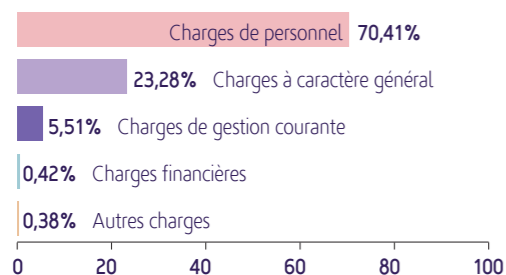
Renseignements (à compter du 2 mai) : commercialisationpallieres2@vlpm.com

Le budget 2022

Covid, guerre en Ukraine, les graves crises qui touchent le monde ont – et auront – de très fortes conséquences sur les finances publiques des collectivités. Pour autant, comme le montre le budget voté le 31 mars, la municipalité compte poursuivre ses projets d'investissement.

Budget de fonctionnement

Dépenses : 28,2 millions d'euros



En savoir plus...

Charges de personnel : estimées à 19,8 M€, elles sont notamment impactées par des décisions nationales telles les revalorisations annuelles obligatoires de cotisations. Leur montant élevé est également lié à la qualité du service public offert aux Pennois, en particulier à ce choix d'offrir aux jeunes Pennois et aux séniors une restauration qualitative préparée sur site avec le personnel municipal nécessaire.

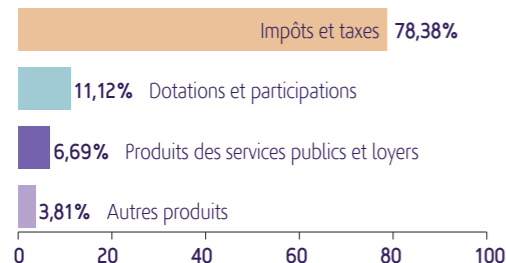
Charges à caractère général : elles s'élèvent à 6,6M€, soit une progression de 13,5% par rapport à 2021. Cette forte hausse est due aux inflations tarifaires sur les fluides, représentant 24% de ces charges (électricité, gaz, eau, fioul, carburants), au coût des produits alimentaires avec l'application de la loi EGalim (cf. p.16), à la pénurie sur les matériaux et à l'entretien des bâtiments communaux.

Charges de gestion courante : elles progressent de 2,5% pour revenir à un niveau comparable à celui de 2019. En effet, une hausse des subventions aux associations est prévue en raison de la reprise attendue des activités sportives et culturelles.

Charges financières : elles représentent les intérêts de la dette et demeurent contenues grâce aux taux d'intérêts favorables obtenus sur les emprunts (taux moyen de 1,27%).

Autres charges : en raison de la carence en logements sociaux, notre commune paiera 96 000€ de pénalités. En 2023, l'impact financier sera encore plus important...

Recettes : 29,4 millions d'euros



En savoir plus...

Impôts et taxes : Pour la 7^e année consécutive, les taux d'imposition fixés par la commune n'augmenteront pas ! Cependant, les bases d'imposition prévisionnelles notifiées par l'État seront revalorisées en 2022 de 2,9% pour le foncier bâti et 9,52% et pour le foncier non bâti. Ainsi, les ressources fiscales passent de 11,6M€ à 12M€. Une somme à laquelle il faut ajouter l'attribution de compensation versée par la Métropole Aix-Marseille Provence (6,6M€). Les autres produits de taxation (droits de mutation, TLPE, taxe sur la consommation finale d'électricité, etc.) ont été revalorisés sur la base d'une reprise d'activité, à un niveau comparable à 2019.

Produits des services publics : légère croissance de 6,6% par rapport à 2021 liée à un taux d'activité qui devrait revenir à la normale dans les crèches, la restauration et les activités périscolaires.

Dotations et participations : une nouvelle fois, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue (- 22 000€). Heureusement, la Ville bénéficie d'une subvention de la DRAC obtenue pour l'Idéethèque (206 000€) et de l'allocation compensatrice de la taxe foncière sur les locaux industriels (590 000€).

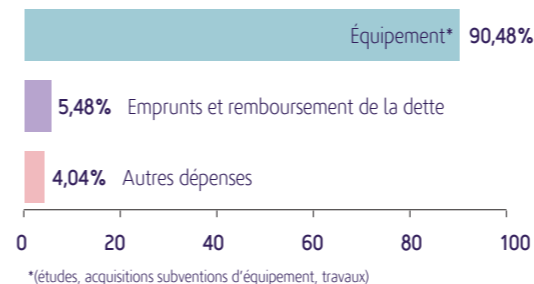
Autres produits : ils restent à un niveau comparable à celui du budget 2021.

« La situation est complexe, les contraintes nombreuses, mais grâce à notre bonne gestion, nous allons continuer d'œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie des Pennois... et, une nouvelle fois, sans recourir à une hausse des impôts! »



Budget d'investissement

Dépenses : 18,5 millions d'euros

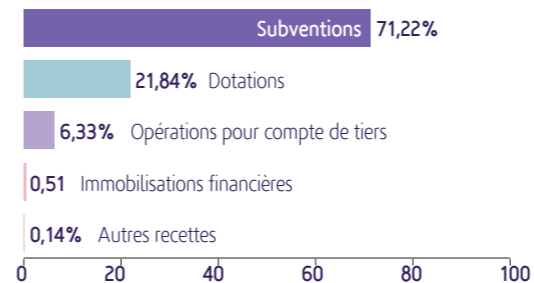


En savoir plus...

Malgré les difficultés, la Ville envisage de poursuivre ses efforts d'investissement et de rénovation :

- La Gavotte** : fin des travaux de l'Idéethèque et début de ceux de la future crèche,
- Le village des Pennes** : passation des marchés de restauration de l'église Sainte-Blaise avec lancement des travaux prévu début 2023, passation des marchés de réhabilitation du Théâtre Henri Martinet après la fin des opérations d'expertise judiciaire,
- Le Repos** : travaux d'aménagement divers
- Écoles** : travaux d'isolation à l'école de la Renardière, deuxième tranche des travaux de désimperméabilisation de la cour des Cadeneaux, installation de nouveaux volets automatisés à Castel Hélène, dernière tranche du plan numérique avec l'installation de vidéos-projecteurs interactifs à Castel Hélène,
- Et aussi** : mise en accessibilité de plusieurs bâtiments publics, poursuite des travaux de sécurisation des sites (Stade Jean Roure, Square 1962, Stade Sumeire, Salle Tino Rossi), travaux de sécurisation de la voirie, poursuite du programme de remplacement des jeux d'enfant, de rénovation et d'entretien des bâtiments publics.

Recettes : 8,7 millions d'euros



En savoir plus...

Les subventions d'investissement ont été estimées à 6,2M€. Elles correspondent principalement aux versements prévus pour la requalification du quartier de La Gavotte, dont les partenaires sont le Conseil départemental, la Métropole et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Parallèlement, la commune poursuit régulièrement la recherche de financements extérieurs toujours auprès du Département et de l'État. Quant aux dotations, représentant 1,9M€, elles sont composées de la Taxe d'aménagement reversée par la Métropole et du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui est un prélèvement sur les recettes de l'État à destination des collectivités territoriales en matière d'investissement.



Jean-Philippe Musso
Adjoint au maire
délégué aux Finances

Et la dette ?

Les années se suivent et se ressemblent. Avec 446,60€ par habitant, l'endettement aux Pennes-Mirabeau demeure exemplaire. Il suffit de comparer ce montant avec la moyenne nationale des villes de même strate démographique qui s'élève à 999€...



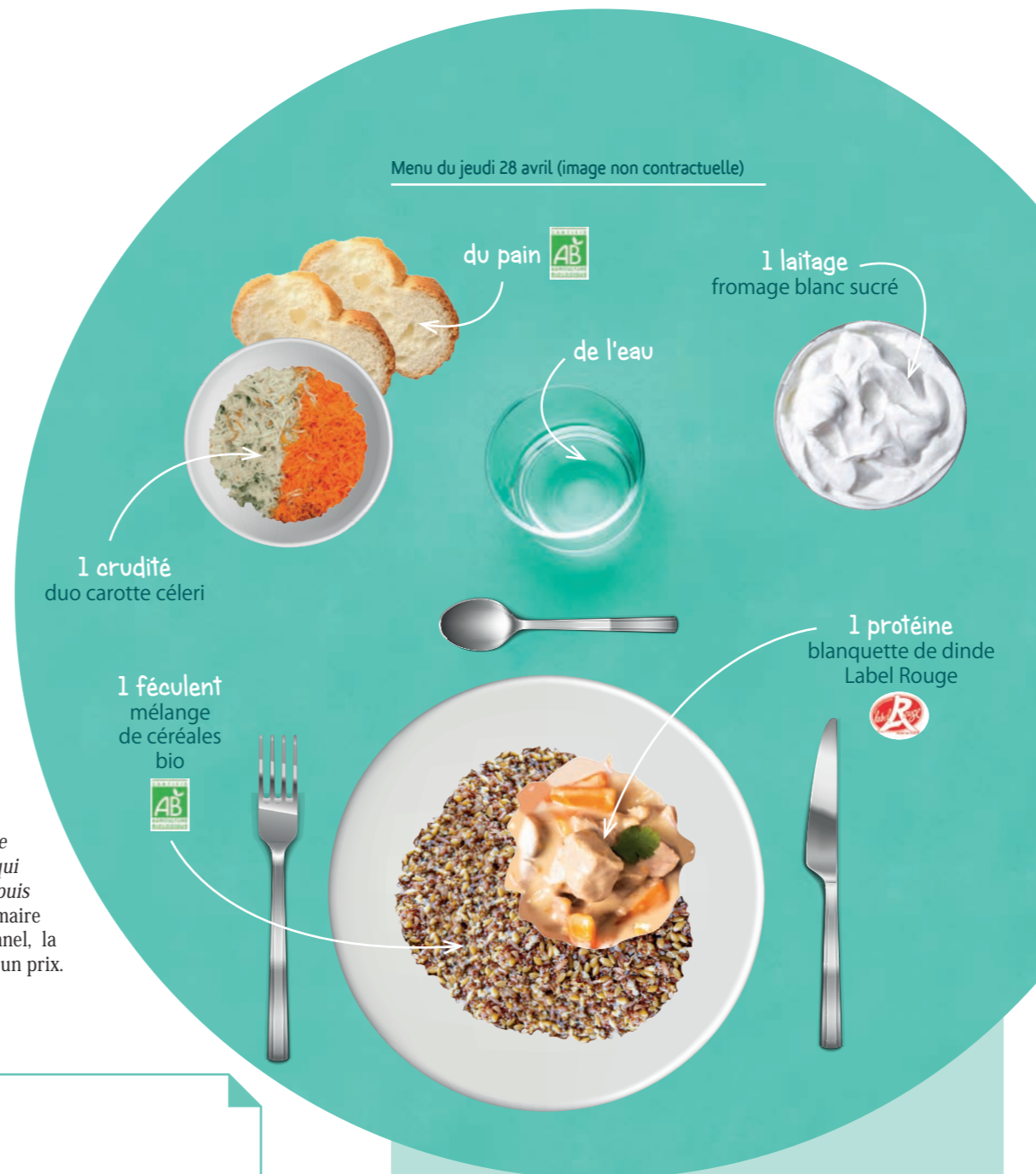
RESTAURATION SCOLAIRE

Une assiette bien faite

Habitée à proposer une cuisine saine et de qualité dans ses restaurants scolaires, la Ville poursuit ses efforts dans le cadre prévu par la loi EGalim.

Depuis de longues années déjà, la Ville des Pennes-Mirabeau veille à la qualité de l'alimentation des plus jeunes. Dans les crèches et les écoles, elle a fait un choix fort car, chez nous, tous les repas sont cuisinés quotidiennement sur place par le personnel municipal de restauration (à l'exception de la crèche de La Gavotte et de la halte-garderie). «*En comparaison avec les villes de même strate de population, notre commune est l'une des seules à avoir fait ce choix, même s'il est forcément coûteux pour le budget municipal*», rappelle Julien Dardennes, conseiller municipal élu à la Restauration. De plus, avec le recours à l'approvisionnement en circuit court pour les fruits et légumes, l'introduction de pain bio, de certains fromages AOC (Appellation d'origine contrôlée) et viandes Label Rouge et IGP (Indication géographique protégée), mais aussi par l'instauration du menu végétarien ou encore en participant à la lutte contre le gaspillage, la Ville des Pennes-Mirabeau n'a pas attendu la loi EGalim (loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation) pour s'engager vers la meilleure qualité possible pour les jeunes Pennois. Cette loi, visant une alimentation plus saine, sûre et durable pour

la population, impose aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2022, de prévoir au moins 50% de produits de qualité et durable «SIQO» (Signe d'identification de la qualité et de l'origine), dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans leurs menus (cf. encadré ci-dessous). «*Tout est à présent mis en œuvre pour tendre vers cet objectif. Cette année fait figure d'année test où nous projetons nos efforts au maximum. Cette transition engendre de fortes dépenses supplémentaires pour les collectivités qui auront forcément à terme un impact sur la tarification des repas qui d'ailleurs n'a plus subi d'augmentation depuis 2018*», détaille Sophie Chave, adjointe au maire déléguée à l'Éducation. Mais, le traditionnel, la qualité et les exigences réglementaires ont un prix.



Menu du jeudi 28 avril (image non contractuelle)

EGALIM

La qualité en tête

Par l'intensification obligée de la présence des SIQO dans les assiettes de nos enfants, l'État entend imposer des produits de qualité, identifiés par des labels alimentaires officiels que vous retrouvez sur les menus de vos enfants. Explications.

**LABEL ROUGE**

Ce label signifie que le produit présente un niveau de qualité supérieure à la moyenne de la catégorie en raison de ses conditions de production et de fabrication.

APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE (AOP) ET APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE (AOC)

Elles protègent les produits de terroir des imitations et des contrefaçons (camembert de Normandie, piment d'Espelette, etc).

INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (IGP)

Elle atteste d'un lien au territoire (sel de Guérande, miel de Provence, etc.). Ainsi, au moins une étape de la production, la transformation ou l'élaboration du produit a eu lieu dans l'aire géographique concernée.

SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE (STG)

Ce label valide une recette traditionnelle ou un mode de production, mais pas l'origine géographique.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)

Il garantit au moins 95% d'ingrédients d'origine bio, aucune trace de pesticides et l'absence d'OGM. La biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'attention accordée au bien-être animal sont aussi pris en compte. La mention Haute valeur environnementale (HVE) valorise également les produits dont les matières premières agricoles sont issues d'exploitations respectueuses de l'environnement.

Coup d'œil sur les menus pennois

Conçus par la diététicienne municipale, les menus répondent entre autres aux préconisations du Programme national nutrition santé (PNNS) et à la loi EGalim.

Pour atteindre ces objectifs, chaque repas doit obligatoirement proposer une crudité (légume ou fruit), une source de protéines (animale ou végétale), un féculent et un produit laitier.

Les menus sont élaborés pour un mois, avec des fréquences et un équilibre à respecter. Chaque semaine, par exemple, les enfants trouvent au moins une fois dans leur assiette : une viande rouge, un poisson, et un menu végétarien.

En veillant à varier ces produits, la diététicienne s'assure ainsi qu'un enfant mangeant à la cantine uniquement le jeudi par exemple, retrouve régulièrement ces différentes sources de protéines au menu.



Recensement citoyen

La période des examens approche. Que ceux-ci soient d'ordre scolaire (Bac, BEP...) ou autre (permis de conduire, concours de l'administration française...), pour s'inscrire aux différentes épreuves, il faut avoir préalablement procédé au recensement citoyen, démarche obligatoire pour chaque jeune Français, ce qui lui permet aussi d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement délivrée sera demandée pour toute inscription à un examen ou concours administratif avant l'âge de 18 ans. À partir de 18 ans et jusqu'à l'âge de 25 ans, il faudra présenter le certificat de JDC. Il est important de savoir que cet acte de recensement entraîne l'inscription automatique sur les listes électorales, donnant ainsi accès au vote sans autre démarche supplémentaire à effectuer.

En pratique

Si vous êtes né Français*, vous devez effectuer le recensement citoyen entre le jour de votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois qui suit, sachant qu'une régularisation reste possible jusqu'à 25 ans. La démarche de recensement doit être réalisée à la mairie du domicile par le demandeur lui-même, ou par l'un des parents pour un mineur. Il faut, pour cela, fournir une carte d'identité ou un passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile. La démarche peut également être réalisée en ligne sur service-public.fr.

* Voir autres cas sur service-public.fr

NOUVEAU

Bienvenue à l'Espace seniors !

Comme annoncé, l'Espace seniors vient d'ouvrir ses portes au centre Jules Renard à la Renardière. Et c'est une bonne nouvelle car celui-ci vient compléter les missions du CCAS en termes de proximité, services et animations en direction de seniors toujours plus dynamiques.

« **L'**évolution sociétale et de la médecine font que les seniors d'aujourd'hui ne ressemblent clairement plus à ceux d'il y a 20 ans ! Il fallait donc adapter notre offre à ces « nouveaux » seniors », souligne Agnès Pasqualetto Amiel, adjointe au maire déléguée à la Santé et à l'Animation des seniors. Une adaptation qui se matérialise avec l'ouverture récente de l'Espace seniors dans les locaux du Centre Jules Renard au 74 chemin de la Renardière.

Conçu à la fois comme un lieu d'accueil, d'écoute et de vie, répondant ainsi au projet « Ville Amie des Aînés » et à travers lui aux souhaits exprimés par les Pennois de plus de 60 ans, cet espace convivial a été pensé pour faciliter et améliorer le quotidien de chacun d'entre eux. Ici, les usagers sont accueillis par Marjorie Martin, responsable de cet espace, et Colette Archier, animatrice. Cette dernière est à l'écoute des seniors, sur place ou grâce au numéro de

téléphone unique qui permet d'orienter les personnes selon les besoins, notamment vers le CCAS pour toute demande à caractère social. À ce sujet, Caroline Pironti, l'assistante sociale du centre communal d'action sociale, assure également une permanence à l'espace seniors, sur rendez-vous uniquement.

Un lieu pluriel

Outre la disponibilité et l'écoute, cette nouvelle structure va proposer au quotidien des animations et des activités à tous ces retraités toujours plus dynamiques. Des moments de partage, d'échanges seront organisés tout au long de la semaine autour de jeux de société (Scrabble, jeux de cartes, Triomino...) ainsi que de nombreux ateliers (voir encadré ci-contre). Activité de groupe ou en solo, un coin dédié aux lecteurs sera mis à disposition avec un

système de prêt de livres en partenariat avec l'Idéothèque. Par ailleurs, le personnel de cette nouvelle bibliothèque qui ouvrira avant l'été à La Gavotte, pourrait assurer la formation de « papis et mamies conteurs », et se charger également du portage de livres à domicile, selon un catalogue mis à disposition. En attendant que son planning ne se mette complètement en place, l'Espace seniors accueillera les Pennois tous les mardis, jeudis et vendredis du mois d'avril à l'occasion de journées portes ouvertes.

« Nous allons présenter les différentes activités et intervenants, effectuer des inscriptions, et profiter aussi de ce démarrage pour recueillir les suggestions et envies des seniors. Cela nous permettra de pouvoir ajuster notre programme, sachant que notre planning d'ateliers sera renouvelé chaque semaine », détaille Marjorie Martin. Pennoises, Pennois de 60 ans et plus, l'Espace seniors n'attend plus que vous !



Un espace pour se retrouver

Des ateliers pour tous et pour tous les goûts !

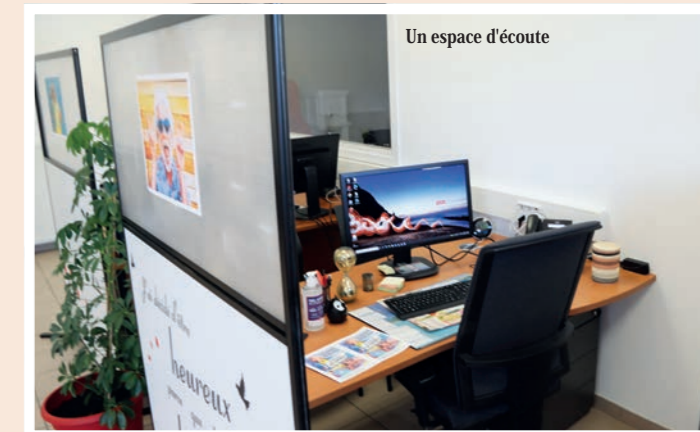
- **Les ateliers « Bien vieillir »** organisés en partenariat avec l'ASPET PACA (Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires de Paca). Au programme : sophrologie (en mai), mémoire, sommeil, équilibre, nutrition...
→ Le jeudi après-midi, de 14h à 16h30.
- **Les loisirs créatifs**
→ Le lundi, de 14h à 16h30
- **Le coup de pouce informatique** pour se familiariser avec un ordinateur, un smartphone ou une tablette, et internet (connexion Wifi gratuitement mise à disposition)
→ Le mardi, de 14h à 16h30
- **Les recettes de cuisine de Pierre-Yves** (bénévole à la retraite) : autour d'une recette réalisée par un ancien chef cuisinier, filmée et projetée à

l'Espace seniors, les convives pourront profiter de conseils experts, faire des suggestions de recettes
→ Le vendredi de 14h à 16h30

- **L'atelier bricolage**, astuces et aide aux petites réparations
- **Les ateliers sportifs** encadrés par une éducatrice spécialisée :
 - La gym douce
→ Le mardi de 10h30 à 11h30, le jeudi de 9h15 à 10h15, le vendredi de 9h15 à 10h15, au complexe Jean Roure
Tarif annuel : 50€ pour 1 cours hebdomadaire, 80€ pour 2 cours hebdomadaires, 100€ pour 3.
 - La marche dynamique pratiquée en extérieur sur la commune
→ Tous les 1^{er} lundis du mois
Tarif annuel : 20€



Un espace d'échange



Un espace d'écoute

« **L'évolution sociétale et de la médecine font que les seniors d'aujourd'hui ne ressemblent clairement plus à ceux d'il y a 20 ans ! Il fallait donc adapter notre offre à ces « nouveaux » seniors** »



Agnès Pasqualetto Amiel
Adjointe au maire déléguée à la Santé et à l'Animation des seniors



Un espace convivial

Pratique

Espace seniors
Centre Jules Renard
74 chemin de la Renardière
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tel : 04 91 67 16 83
E-mail : espace.seniors@vlpm.com

Horaires d'ouverture : Lundi, de 13h30 à 16h30
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30



ZOOM SUR L'ÉTÉ 2022!

Le Summer Camp des séniors

Trois jours d'activités hebdomadaires seront programmés durant les mois de juillet et août.

- Les lundi et mercredi (de 10h à 12h et de 14h à 16h30) : activités gym, danse, loisirs créatifs et rencontres intergénérationnelles organisées à l'Espace séniors
- Le vendredi : sorties à la journée (transport compris, visite à la charge des participants). Une soirée de clôture en nocturne avec repas et animation sera proposée de 19h à 23h, le dernier vendredi de chaque mois. Des bénévoles pourront accompagner les personnes inscrites depuis leur domicile jusqu'à l'Espace séniors.

Les foyers restaurants de la Gavotte et des Cadeneaux seront ouverts tout au long de l'été. L'équipe de l'Espace séniors animera sur place les après-midis des mardis et jeudis. L'association Énergie solidaire 13 occupera les plages des lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Renseignements : Espace séniors

D'UNE STRUCTURE À L'AUTRE...

Le Pôle infos séniors du Conseil départemental

Structure destinée aux plus de 60 ans, le Pôle infos séniors du CD13 a créé 10 antennes départementales dédiées aux personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux aidants et aux professionnels de la gérontologie.

Celles-ci assument un rôle d'information, d'orientation et de coordination, en partenariat avec les divers acteurs des services sociaux. Ainsi, l'antenne du Pôle infos séniors - Marseille Nord organise des permanences bimensuelles au CCAS des Pennes-Mirabeau. L'objectif est de pouvoir apporter une solution complémentaire aux séniors qui rencontrent des problèmes liés à la perte d'autonomie par la mise en place de dispositifs d'aide au maintien à domicile, en favorisant notamment l'accès aux soins et aux droits.

Amélie Caillol, assistante de coordination, accueille le public à cet effet dans les locaux du CCAS, un jeudi sur deux de 13h30 à 16h30, les semaines paires et sans rendez-vous.

Une visite au domicile du demandeur ou au CCAS peut également être organisée, après un premier contact lors des ces permanences, en appelant le 04 91 60 37 16.

Infos : www.gerontonord-marseille.fr



Colis de Noël

Un colis de Noël est offert par la Ville des Pennes-Mirabeau et le CCAS à tous les Pennois à partir de leur 67^e anniversaire (à avoir au plus tard le 31 décembre 2022), à raison d'un colis par couple uniquement.

Pour faire la demande du colis, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et y joindre un justificatif de domicile daté de mois de 3 mois ainsi qu'un justificatif d'identité en cours de validité.

→ Les bénéficiaires du colis de Noël en 2021 sont automatiquement inscrits pour l'année 2022.

COUPON RÉPONSE Inscription Colis de Noël 2022 (un colis par couple uniquement)

Nom Prénom

Adresse

13170 Les Pennes-Mirabeau

Téléphone

Date de naissance / /

À retourner avant le 31 mai 2022, à :

Espace Séniors
74 chemin de la Renardière
Centre Jules Renard,
13170 Les Pennes-Mirabeau

Tel : 04 91 67 16 83
espaceseniors@vlp.com

La Belle Hélène

Après avoir enchanté les Pennois en 2018 avec *Mireille* de Gounod, l'Association des interprètes lyriques de Marseille Provence revient chez nous le 24 avril. Au programme, *La Belle Hélène* d'Offenbach.

Au départ, il y a la légende racontée dans *L'Illiade* qui relate les épisodes ayant mené à la Guerre de Troie. Puis, il y a Jacques Offenbach qui a fait de cette légende un opéra bouffe, *La Belle Hélène*. Une tout autre version qui remporta un succès dès sa première représentation, le 17 décembre 1864 à Paris. Offenbach, personnage influent de son époque, s'était déjà largement fait connaître avec *Orphée aux enfers* par un propos tenant déjà de la parodie de l'Antiquité. Avec *La Belle Hélène*, le compositeur prend cette fois-ci pour cadre la mythique épopée homérique - accompagné de ses deux talentueux librettistes Ludovic Halévy et Henri Meilhac -, pour se lancer dans une critique subversive de la société urbaine du Second Empire. Drapés dans leur dilemme, les héros antiques reflètent non sans humour, les mœurs et travers sociétaux observés sous le règne de Napoléon III. Une critique dont la portée s'est depuis révélée intemporelle, sublimée par la partition musicale empreinte de gaieté, brillante et pleine d'esprit d'Offenbach. D'ailleurs le public donnera raison à Offenbach si l'on en juge par le nombre de représentations qui suivront, 351 dans les cinq années après la création de *La Belle Hélène* au Théâtre des Variétés. Avec la prestation d'Hortense Schneider dans le rôle titre d'Hélène, une collaboration qui fut tout sauf étrangère à cet accueil triomphant. Aujourd'hui, l'engouement n'est pas prêt de s'éteindre, *La Belle Hélène* compte toujours parmi les œuvres d'Offenbach les plus jouées, certainement en raison de la pérennité de son thème.

En trois actes

Rappel de l'intrigue : sur le mont Ida, Vénus a promis à Pâris l'amour de la plus belle femme du monde, qui n'est autre qu'Hélène, l'épouse du roi Ménélas. Mais quelles pourraient être les conséquences d'une telle promesse? Sorti vainqueur d'un concours de jeux d'esprit qui confronte les rois, Pâris, fils de Priam, triomphe dissimulé sous les traits d'un berger. Son identité va être alors révélée, tandis que croit le trouble d'Hélène. Finalement aidé par le grand augure de Jupiter, Calchas, et sur la demande de Vénus, Pâris obtient la mise à l'écart de Ménélas, envoyé séjourner en Crète.

Ménélas parti, Hélène résiste à l'amour de Pâris mais demande à Calchas de lui faire apparaître son soupirent en songe pour une nuit. Persuadée qu'elle rêve, Hélène tombe dans les bras de Pâris qui a réussi à entrer dans sa chambre. Au moment où... Ménélas est de retour.

Dimanche 24 avril à 15h

Salle Tino Rossi

Tarifs : adulte : 16€, plus 65 ans : 11€, moins de 10 ans : 3€

Renseignements : 04 91 67 17 79



Hélène de Troie, Evelyn De Morgan

QUESTIONS A...

Christiane Banus, metteuse en scène

La Belle Hélène était programmée il y a deux ans, quelles ont été pour votre compagnie les conséquences directes de la crise sanitaire sur votre création?

Elle a eu en effet un véritable impact sur les répétitions qui ont dû être arrêtées durant deux ans et le travail que nous avions initié a dû être entièrement repris.

Ces aléas ont aussi entraîné le changement du rôle titre d'Hélène, rôle dont s'est magnifiquement emparé Cécilia Arbel. Cette très belle soprano, autant par la voix que physiquement (sourires!) possède aussi un véritable talent de comédienne. À ses côtés, Jean-Christophe Born a conservé le rôle de Pâris et Antoine Bonelli - très connu notamment pour ses prestations à l'Odéon de Marseille -, celui de Ménélas. Quant au chœur de 30 personnes, il fête ses 10 années d'existence!

Décrivez-nous vos choix de mise en scène...

J'ai monté *La Belle Hélène* en respectant les codes de l'époque de la Grèce antique, avec le recours à des costumes traditionnels. Seul le troisième acte est traité avec légèrement plus de modernité.

En dehors de cela, j'ai voulu une mise en scène dynamique, avec beaucoup de jeux, de déplacements. Il fallait faire ressortir la dimension comique de cette œuvre où l'on rit énormément!



SOIRÉE REMEMBER

Les années 80-90 dans la peau!

Futura ou Club 88, ces noms vous évoquent sans doute quelques souvenirs... La mémoire de toute une époque bien sûr, celle où l'on dansait -souvent *le mià*- dans ces célèbres discothèques de la région!

Une séance *flash back*, c'est ce que vous propose le Comité des fêtes des Pennes-Mirabeau en organisant sa Soirée *Remember* spéciale années 80 et 90. Une occasion à ne pas manquer afin de se plonger avec bonheur quelques années -ou plutôt quelques décennies- en arrière. L'ambiance y sera garantie avec aux manettes, deux DJ hors pair. JM Sickly, qui parmi bien d'autres expériences professionnelles dans le domaine de l'animation (notamment sur Maritima, Fun Radio, Radio Star...) a assuré celle des soirées des meilleures discothèques de la zone Aix Marseille (Le Barbarella, Le Futuria, Le Club 88, Le Studio, La Fabrick...). Il déploiera tout son savoir-faire en compagnie de son binôme DJ Jazzy pour installer une atmosphère digne de ces années inoubliables du siècle dernier. Quand les transistors crachaient des tubes à n'en plus finir sur les radios libres, faisant danser dans les clubs le samedi soir.

De Téléphone à Depeche Mode, de Jean-Jacques Goldman à Police, attablé ou sur la piste de danse, vous aurez le choix pour savourer les hits sans modération.

Samedi 30 avril à partir de 21h
Salle Tino Rossi
Tarif : 15€ (entrée + 1 boisson + gâteaux de soirée)
Renseignement/Réservation obligatoire (places limitées) : 07 85 56 99 26
comitedesfetes13170@gmail.com



TRADITIONS

Fête provençale

L'association pour la défense et conservation du patrimoine annonce le retour des festivités en organisant sa traditionnelle Journée provençale. Rendez-vous est donné dans le cadre agréable de la ferme pédagogique où les enfants auront plaisir à retrouver les animaux tout en profitant des jeux en bois.

Durant l'après-midi, des artisans exposeront et feront la démonstration de leur savoir-faire en apiculture, savonnerie, fromagerie, poterie, confection de boutis, rémoulage... Sur les étals, la farine du moulin de Pallières sera en vente, et des panneaux d'exposition présenteront des photos anciennes du village.

Côté ateliers, les enfants seront occupés à diverses propositions, telles que construction d'un moulin, peinture d'animaux en argile, fabrication de savon, concours d'aioli, ou bien encore à écouter des contes provençaux. Bien sûr la fête n'aura pas lieu sans musique et l'on pourra suivre le joueur d'orgue de barbarie qui déambulera. Le groupe folklorique Lou Fanau incarnera, quant à lui, la tradition provençale avec ses musiques et ses danses. Des danses que des écoliers pennois présenteront également.

À 19h, le concours aioli adultes avec un résultat à déguster au cours de l'apéritif et du tirage de la tombola (ticket gratuit donné à l'entrée). Un repas pourra être proposé aux personnes souhaitant poursuivre la soirée...

Samedi 7 mai dès 14h30
Ferme pédagogique
Entrée gratuite
Renseignements et réservations repas (15€) : 06 09 84 58 01 / 06 87 62 49 79



CONCERT

Offenbach et Rossini : que la fête commence!

Pour le Territoire du Pays d'Aix, faire vivre et partager la passion de la musique avec le plus grand nombre est une volonté primordiale depuis de longues années. Au cœur du nouveau dispositif «Musiques vivantes en Pays d'Aix» élaboré par ce même territoire et la Ville d'Aix-en-Provence, le Nouvel Orchestre Symphonique du Pays d'Aix (NOSPA) a désormais vocation à se produire aux côtés de deux autres formations musicales -l'Ensemble de cuivres et percussions du Pays d'Aix et le Quatuor à cordes du Pays d'Aix- pour offrir chaque année aux habitants des communes plus de 36 concerts de grande qualité.

Avec une diversité aussi formelle qu'esthétique, la programmation prévue dans les différentes villes permettra bientôt d'accueillir aux Pennes-Mirabeau ce nouvel orchestre pour un concert mettant à l'honneur deux célèbres maîtres de l'opéra du XIX^e, Gioacchino Rossini et Jacques Offenbach. Sous la bannière de Jean-Philippe Dambreville, directeur du conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence en charge de ce nouveau projet musical, la formation symphonique proposera un florilège placé sous le signe de la fête. Parmi les œuvres présentées par les musiciens et la soprano Manon Lamaison, on aura le plaisir d'entendre *La Belle-Hélène*, *Les Contes d'Hoffmann*, *Guillaume Tell*, *Le Barbier de Séville*... et bien d'autres extraits du répertoire des deux compositeurs.

Vendredi 13 mai à 21h
Salle Tino Rossi
Gratuit
Réservation : 04 91 67 17 79

ET AUSSI...

«DE NOS JOURS» | COMÉDIE MUSICALE

Mardi 3 mai | 14h30 | Salle Tino Rossi

Avec les chanteurs professionnels Marco Lena, Alex Dana, Laurent Cerezo et Odem, la tournée du spectacle de l'association Énergie solidaire 13 illustre le parcours de ses adhérents, depuis l'après-guerre jusqu'à l'ère du numérique.

Tarifs : 10€ adhérent, 15€ non-adhérent

Réservations : le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h au foyer restaurant «Ange Cassetari», le lundi et vendredi au foyer restaurant du Pavillon des fleurs ou en se rendant sur l'un des pôles de l'ES 13 : <https://www.es13.com/billetterie>
Contact : Jean-Claude Martin (délégué ES 13 de la commune), 06 14 45 43 77

Ouverture des portes : 13h30

SPECTACLE CONCERT

Vendredi 6 mai | Salle Tino Rossi

Les Amis de *La Marseillaise* organisent une soirée de soutien à ce quotidien.

Le Marseillais | One man show | 20h

Quand le Marseillais, alias Philippe Napias, raconte son quotidien, le banal devient extraordinaire et entraîne les fous rires.

Bâbord Swing | Concert | 22h

Si pour eux la «pompe» vient s'ajouter au swing, le groupe n'en aime pas moins la bossa ou la country folk. Un style musical éclectique pour évoquer l'histoire de Marseille et les diverses origines de ses habitants.

Tarif : 18€

Réservations : 06 71 20 68 08 / 06 56 80 89 45

Ouverture des portes : 18h30 - Restauration sur place

CONCERT SOLIDAIRE

Vendredi 13 mai | 19h30 | Église de La Gavotte

L'association pennoise l'Amicale Corse propose un concert au profit d'Aviation sans frontières. Dans ce cadre, le groupe Pop Cor's interprétera des chants polyphoniques traditionnels au bénéfice d'«Ailes du sourire», mission particulière d'Aviation sans frontières, permettant d'offrir des journées de découverte aéronautique à des personnes handicapées.

Tarif : 15€ (gratuit pour les moins de 10 ans)

Réservations : 06 72 78 75 21

SYNDICAT D'INITIATIVE



PALMARÈS DU SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Catégorie peinture :

Prix de la Ville Huile/Acrylique : Chantal Taffin

Prix du Syndicat d'initiative Aquarelle : Jean-Michel Bono

Prix du Crédit Agricole Pastel/Dessin : Nicole Sapin

Accessit Aquarelle : Dominique Philibert

Accessit Huile : Charles Buratti

Catégorie sculpture :

Prix de la Ville : Rosanna Lo Porto

Prix d'encouragement : Martine Pelegatti Deville

VISITE DU MOULIN

Du 19 au 22 avril (2^e semaine des vacances scolaires), les visites du moulin de Pallières se dérouleront à 14h, 14h45 et 15h30.

Réservation au Syndicat d'Initiative.

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE FFSP

Samedi 7 mai

La boucle de 10 km partira des Pennes, depuis le Syndicat d'Initiative pour rejoindre Saint-Victoret.

Départs échelonnés de 9h à 12h.

Possibilité, pour les enfants notamment, d'effectuer une boucle de 5 km seulement. Enregistrement des marcheurs à l'arrivée dans les deux cas (garantie de sécurité).

Inscription de 3€ (licence fédérale) à effectuer auprès du Syndicat d'Initiative dès 9h.

Parking Tino Rossi à disposition

Renseignements :

22 rue Raspail | Tel : 04 42 02 55 14

Email : si.pennesmirabeau@free.fr

Nouveaux horaires : du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30.



Uno Americano en Champsaur

L'a, gaire liuen d'aqui, dins lis Aup, de la man d'eila dóu còu Bayard, un país que ié dison Champsaur. Belèu que d'uni lou counèisson pèr l'èstre ana faire d'esqui, camina sus si draïou e escala si cimo. Mai, n'i a uno qu'a sachu aganta e fissa pèr l'eternita l'amo d'aqueste país au travès di gènt que ié restavon : es Vivian Maier. Nasquè en 1926 is Estat-Uni, d'uno maire Gavoto, e d'aiours, la pichoto visquè à Sant-Bounet de si sièis an fin-qu'à si douge an. Pièi tournè mai en Americo enjusco à la debuto dis annado cinquato quouro la jouino femo revenguè dins lou brès de sa famiho, mai aqueste cop emé un aparèi foutougrafi, e pendènt uno annado de tèms, vai vanega d'entertout dins lou cantoun e faire un moulon de foutò, subre-tout de retra devenènt ansin la memòri dóu pople champsaurin. Un jour pamens, a repartì pèr toujour segui sa vido is Estat-Uni mounte a travaia en gardant de pichot tout en countuniant à faire de retra de grand e pichòti gènt. Mouriguè en 2009 dins l'anounimat e es soulamen après sa mort que si fotografo faguèron enfin lou rescontre dis iue dóu mounde entiè e soun immense talent enfin recouneigu.

Valérie Payan

Escolo Espenenco de Lengo Prouvençalo

Retrouvez la traduction de ce texte sur le site de la Ville www.pennes-mirabeau.org

La Ville des Pennes-Mirabeau et la Croix-Rouge française présentent

CONCERT EN SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DU CONFLIT EN Ukraine

mardi 19 avril - 20h
Salle Tino Rossi
Les Pennes-Mirabeau

Tarif : 15€
Renseignements :
www.pennes-mirabeau.org

UKRAINE Concert solidaire

En signe de solidarité avec les victimes du conflit en Ukraine, la Ville des Pennes-Mirabeau s'associe à la Croix-Rouge pour présenter un concert extraordinaire. Cette soirée sera présentée par l'auteur et journaliste Olivier Bellamy autour de musiciens et voix renommés : les pianistes Rémi Geniet et Réna Shereshevskaya, la chanteuse mezzo-soprano Victoria Shereshevskaya et la violoniste Alexandra Soumm. Le répertoire éclectique mettra à l'honneur la musique de compositeurs tels que Schubert, Rachmaninov, Tchaïkovski, Saint-Saëns, Chaminade... en alternance avec des textes et poèmes (Beketova, Pouchkine, Tagore...) dits par la comédienne Marie-Anne Chazel, invitée exceptionnelle de cette soirée.

Mardi 19 avril | 20h | Salle Tino Rossi
Tarif : 15€ | Billetterie en ligne sur helloAsso.com : tinyurl.com/3eh9adm9
Préventes au CCAS (8 av. du Général Leclerc)
les mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 16h
Renseignements : 04 91 67 17 37

100% POUR LES PENNES-MIRABEAU

Alors que la crise ukrainienne rythme nos vies depuis plus d'un mois, nous sommes tous bouleversés par ces insupportables images de destruction, de tristesse et de mort. De villes entières détruites, de femmes contraintes d'abandonner leur maris restés à la guerre pour défendre leur pays contre l'invasisseur russe et d'enfants en pleurs, livrés à eux-mêmes et dont l'avenir est aujourd'hui gravement menacé.

Beaucoup d'entre nous sont nés dans une ère de paix et n'ont connu la guerre en Europe que dans les manuels d'histoire, pensant, à tort, que notre civilisation occidentale ne connaîtrait plus jamais l'horreur de la guerre. La réalité nous rattrape aujourd'hui brusquement.

Il est certain que cette guerre aura pour seul mérite de nous rappeler à quel point la paix reste un bien fragile et qu'elle peut être compromise à tout instant. N'oublions pas, d'ailleurs, les autres conflits dans le monde, notamment en Artsakh, au Yémen ou, dans un passé récent, en Syrie.

Alors, en responsabilité et en solidarité avec les Ukrainiens, nous avons souhaité que notre ville donne l'exemple, que ce soit en accueillant des réfugiés ou encore en contribuant financièrement à l'aide humanitaire en Ukraine.

Mais au-delà de ces actions, nous avons également été témoins de ce fabuleux élan de générosité dont ont fait preuve les Pennois en ces temps difficiles.

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Depuis quelques temps, plusieurs personnes se sont plaintes que nous faisons de la politique. Nous sommes surpris que cela soit un reproche. Nous avons été élus en tant que conseillers municipaux, avec plus de 35% des votants qui nous ont soutenus. Alors, oui, nous ressentons un certain devoir à faire de la politique. Notre philosophie n'est pas de distribuer des tracts calomnieux ou de disparaître de la circulation pendant 6 ans jusqu'aux prochaines élections. Nous sommes fiers de dire que nous continuerons à endosser notre mandat d'élus d'opposition jusqu'en 2026. Mais quel est le rôle d'un élu d'opposition ? Tout d'abord être un élu d'opposition c'est contrôler la gestion, afin d'éviter des dérives. Pour ce faire, nous avons le devoir de pointer les incohérences et les choix qui nous paraissent douteux. C'est pourquoi nous posons

des questions, demandons des précisions et sollicitons plus de transparence dans les dossiers municipaux. Notre rôle est également de soutenir les projets qui nous semblent opportuns et de proposer notre aide. Même si la majorité en place refuse systématiquement toute discussion ou travail en commun. Mais être élu c'est aussi être présent, autant que faire se peut, auprès des Pennois. C'est pourquoi nous avons souhaité garder un local. Cela nous permet de rester disponible et d'échanger avec vous. Ecouter les voix de tous les Pennois est une évidence quand la majorité en place n'écoute que ses proches amis. Également grâce à ce local nous avons pu mettre en avant différentes initiatives sociales, solidaires ou culturelles et nous continuerons de le faire tout au long de notre mandat. Ce n'est pas parce que nous n'avons

PRÉSERVER LES PENNES-MIRABEAU

BUDGET DE NOTRE VILLE : jusqu'où va-t-on aller avec une gestion insensée ? Lors du débat d'orientation budgétaire, en Conseil Municipal, la Majorité nous a présenté ses choix en matière d'infrastructures, et la situation financière. Financièrement : avenir bien sombre. Le programme de péréquation territoriale voulu et défendu par notre Maire se met en place. Résultats prévisibles : des PERTES FINANCIERES pour la commune. M le Maire considère qu'il est très bien que l'argent des Pennois puisse être distribué à la ville de Marseille qui en a besoin ! M le Maire a la mémoire courte et le slogan « 100% pour les Pennes », promesse de sa campagne électorale a été enterré. De surcroît, la loi SRU largement soutenue par notre Maire, va nous coûter 780 000€ ! 2 solutions pour

trouver les moyens financiers : augmenter les impôts ou diminuer les services publics. Ce sont les Pennois qui seront lourdement pénalisés. Concernant les investissements, nous touchons le fond des mensonges de la Majorité. Celle-ci présente la bibliothèque comme un nouveau projet. Mais CE PROJET A DÉJÀ 6 ANS ! Livraison initialement prévue, début 2020. A ce jour, toujours pas d'inauguration en vue. La bonne excuse, le Covid, bien sûr. Sauf erreur, en 2018/2019, le virus n'était pas encore là ! Il est aisé de MASQUER l'incapacité de la Majorité pour achever ce projet, à cause de la crise sanitaire. Pas d'état d'âme : on utilise le malheur, voire la mort des humains à des fins personnelles. CYNIQUE ET HONTEUX, d'autant que M Amiel ainsi que son épouse/adjointe sont médecins, et qu'il y a une infirmière et un

NOUS PENNOIS, ÉCOLOGISTES, CITOYENS, SOLIDAIRES

Un exemple éloquent Il y a 1 an jour pour jour, j'écrivais ceci dans la tribune de mars 2021 concernant la disparition de nos terres agricoles : ...en cas de conflit ou de pandémie mondiale, que mangerons nous si tous les échanges internationaux sont bloqués et que nous ne devrions compter que sur l'agriculture locale ? Ce qui se passe actuellement dans le monde pourrait parfaitement l'illustrer : Les cours du blé, aliment indispensable à l'alimentation, atteignent des niveaux record et poursuivent leur envolée historique dans un contexte très tendu, en raison de la guerre ukrainienne. En effet, une bonne partie du marché considère désormais les disponibilités russo-ukrainiennes comme inaccessibles, et ceci vient drastiquement réduire l'offre mondiale pour une

durée indéterminée. C'est en ce sens que je me réjouis que notre commune ait pu conserver les terres agricoles des Barnoins afin de leur redonner vie et de planter du blé ancien pour alimenter le moulin. Ce moulin qui fonctionne à nouveau après des dizaines d'années de sommeil. On voit bien combien il est indispensable de protéger les terres agricoles et favoriser les productions locales. Nous avons fini par croire que la paix nous est acquise et qu'elle régnera ad vitam aeternam. Ce conflit nous démontre le contraire même si c'est loin de chez nous. Or la première vertu d'un homme politique est d'anticiper. La terre agricole est une terre nourricière. Préservons la de l'artificialisation, du bétonnage et de la financiarisation car aujourd'hui, nombreuses sont grandes entreprises qui mettent

Et pour cela, nous tenions à vous remercier. Nous pouvons collectivement être fiers de nos valeurs.

Contact : 100pour100plpm@gmail.com

pas gagné les élections que nous allons abandonner les Pennois.

Vos élus : Joëlle REYNAUD FIORILE, Cathia DELAVEAU, Solange GORLIER LACROIX, Jean-Claude CABRAS, Michel SCAMARONI et Romain AMARO ensembleplpm.fr - 06 12 99 98 18

pharmacien au sein de la Majorité ! Les Pennois attendent depuis 6 ans la réfection de l'église Saint-Blaise. C'est « l'Arlésienne ». Cette année peut-être, ou alors 2023... Dieu seul le sait !

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78 et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

la main sur des hectares de surfaces agricoles et naturelles. Elles favorisent, à la fois, la spéculation et, malheureusement, la disparition de la demande de la part des jeunes agriculteurs en raison de l'augmentation du prix du foncier. Alors, anticipons en préservant le plus possible ces terres, si nous voulons survivre en cas de conflit mondial !

Rosy INAUDI pour «Nous Pennois, écologistes, citoyens, solidaires» rosyinaudi1@gmail.com

			PRATIQUE	
PERMANENCES	RENDEZ-VOUS DU MAIRE M. le maire reçoit une demi-journée par mois, sur rendez-vous pour les demandes d'emploi, de logement social... La prise de rendez-vous s'effectue le 1^{er} lundi de chaque mois, à partir de 14h au 09 69 36 24 12 Pour tout autre sujet, adresser votre demande à l'attention de M. le Maire : soit par mail sur cab.maire@vlp.com , soit par courrier à « BP 28 / 13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex »		Hôtel de ville (Mairie) 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 09 69 36 24 12	
	CONSEILLÈRE MUNICIPALE Mme. Joëlle Baltz, conseillère municipale déléguée à l'Espace Famille, reçoit les Pennois souhaitant des informations ou exposer leurs éventuelles difficultés	Permanence les 1 ^{ers} mercredi de chaque mois 15h-18h sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 16 61
	CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE Mme Agnès Amiel reçoit sur rendez-vous	Permanence le 2 ^e mardi du mois à partir de 18h	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 12 31
	CONSEILLER RÉGIONAL M. Maximilien Fusone reçoit sur rendez-vous	Permanence les mercredis à partir de 17h30	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau	06 03 45 45 78 maximilien.fusone@gmail.com
	DÉPUTÉ M. Mohamed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône M. Bernard Fiochi, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqhila	Sur rendez-vous : les lundis et vendredis Tous les jours	Office Meeting 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence	06 14 33 85 94
	MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
	ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
	PERMANENCES NOTARIALES	Sur rendez-vous : Les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 00
	ÉCRIVAIN PUBLIC Mme. Marie Le Deuff reçoit sur rendez-vous	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc	04 91 67 17 37
	PERMANENCES JURIDIQUES	CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Jean-Paul LANCAR	Les 1 ^{er} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois 14h-17h30 sur rendez-vous	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 88
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) Sur rendez-vous		Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous		
APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale		Permanences sur rendez-vous les 2 ^{ème} (au CCAS), et 4 ^{ème} (au BME) jeudis du mois 9h-12h	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc et BME, Ancienne mairie annexe de la Gavotte (voir ci-dessus)	04 42 52 29 00
ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...	Chef-lieu : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-17h30 Gavotte : Fermeture définitive	Chef-lieu : 8, avenue Général Leclerc (Parking de La Poste) Gavotte : Fermeture définitive 04 91 67 17 37	
	CAF 13 Permanences téléphonique de la CAF	tous les jours de 13h30 à 16h30	04 86 17 91 97	
	CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A 4, av. M. Pagnol Aix-en-Pce 10 av. José Nobre Martigues (mardis seulement) www.carsat-sudest.fr	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés)
	EPE (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Deux mercredis et un samedi par mois	13, rue Jean Aicard les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 59 64 53
	CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE (ASSURANCE MALADIE)		CPAM 13 13421 Marseille cedex 20	www.ameli.fr
EMPLOI/LOGEMENT	PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane 3949 www.pole-emploi.fr	
	MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Sur rendez-vous	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	004 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
	PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Sur rendez-vous		04 42 52 80 10
	ADIL 13 (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE) Conventionnée par le ministère chargé du Logement, elle a pour vocation d'offrir au public des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives à l'habitat.	Sur rendez-vous : les 1 ^{er} et 4 ^e vendredis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 00
DÉCHETS	CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) Architecte conseil du CAUE M. Olivier Mollet	Sur rendez-vous : Les 1 ^{er} et 3 ^e mercredis de chaque mois 9h-12h		
	RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE Encombrants et déchets verts DÉPÔT EN DÉCHETTERIE (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes	0810 00 31 10 0810 00 31 10

DÉCOUVREZ L'APPLI



Et votre ville tient dans la main

JE TÉLÉCHARGE
MAINTENANT

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google play